

Réussir sereinement le débarras d'une maison : les étapes clés

Préparation administrative et légale

- Consultez un notaire dès le début pour établir l'inventaire des meubles et définir la base imposable de succession.
- Rassemblez les documents de traçabilité (factures, certificats d'authenticité) pour faciliter les estimations des commissaires-priseurs.
- Résiliez les contrats d'énergie (électricité, gaz) et d'eau sous 15 jours après le départ des occupants pour éviter les facturations indues.

Organisation et méthode de tri

- Établissez un calendrier précis de 4 à 8 semaines avant la date butoir pour segmenter le tri administratif puis physique.
- Appliquez la méthode des 4 zones : 'à garder', 'à vendre', 'à donner/donations' et 'à jeter/déchetterie'.
- Inspectez minutieusement les doubles fonds de tiroirs et vieux coffres pour identifier des objets de valeur cachés avant toute intervention tierce.

Gestion des objets et des déchets

- Privilégiez le réemploi en déposant les objets en bon état dans des structures de l'économie sociale et solidaire (Emmaüs, Ressourceries).
- Séparez les déchets dangereux (peintures, solvants, produits d'entretien) des encombrants classiques pour un dépôt en zone de tri spécifique.
- Vérifiez auprès de votre mairie la nécessité d'une autorisation d'occupation temporaire (AOT) pour le dépôt de bennes sur la voie publique.

Sélection du professionnel

- Comparez au moins trois devis d'entreprises de débarras spécialisées.
- Demandez systématiquement si l'entreprise propose une formule de 'débarras indemnisé' lorsque la valeur des objets compense le coût de la main-d'œuvre.